



N° 298

Le 31 décembre 1991

## LE CANADA PAIE AU COMPLET SA COTISATION DE 1992 AUX NATIONS UNIES

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que le Canada a payé sa cotisation annuelle au budget ordinaire de 1992 des Nations Unies. Le Représentant permanent suppléant du Canada auprès de l'ONU, l'Ambassadeur Philippe Kirsch, en fera la présentation officielle le 2 janvier au nouveau Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali.

«En versant notre cotisation le premier jour ouvrable de l'année, a dit M<sup>me</sup> McDougall, le Canada désire montrer qu'il est déterminé à aider à faire en sorte que les Nations Unies aient les moyens de s'acquitter des importantes nouvelles responsabilités que lui ont confiées les États membres. Le versement des cotisations au complet et à temps constitue une obligation issue d'un traité, et le Canada presse tous les États membres de remplir leurs obligations au moment opportun.»

La Ministre a souligné que les Nations Unies demeurent confrontées à une grave crise financière parce qu'un grand nombre d'États membres ont payé leur cotisation pour 1991 en retard ou en partie seulement, voire ne l'ont pas payée du tout. Cette crise financière menace la capacité des Nations Unies de mener des actions urgentes et importantes, surtout dans le domaine de l'établissement et du maintien de la paix, a fait remarquer M<sup>me</sup> McDougall.

La Ministre a cité le Secrétaire général des Nations Unies sortant, M. Javier Perez de Cuellar, qui a déclaré récemment que «cette crise financière pourrait réduire sérieusement la confiance renouvelée qui a incité les gouvernements et le public à compter sur les Nations Unies pour régler les problèmes qui risquent de mettre en danger la paix et la sécurité internationales».

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures

JAN 21 1992

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE